



Entraîneur sportif badminton (H/F)

NOTRE CLUB

Le Badminton Club Suresnois existe depuis 32 ans et compte 450 adhérents , dont 160 jeunes et 37% de femmes.

Il est labellisé Club Avenir et École Française de Badminton par la Fédération Française de Badminton, et il est affilié à la Fédération Française de Sport Adapté.

LE POSTE

Le BCS recherche un(e) éducateur(trice) sportif(ve) pour encadrer les créneaux adultes débutants, intermédiaires et 100% féminin, quelques créneaux enfants loisirs, et participer aux actions de développement de l'association.

Le poste est à pourvoir à partir de septembre 2024.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Concevoir, organiser et animer les séances d'entraînement à destination du public cible;
- Coacher les jeunes lors de certaines compétitions (DE requis);
- Organiser et mettre en œuvre des stages pendant les vacances scolaires;
- Accompagner les entraîneurs bénévoles en leur proposant ou en les dirigeant vers des formations ;
- Organiser et animer des actions de promotion du badminton (milieu scolaire, périscolaire, et autres);

COMPÉTENCES ATTENDUES

Encadrement sportif

- Compétences techniques, tactiques, physiques et pédagogiques liées à l'encadrement du badminton auprès des différents publics;
- Maîtrise des techniques d'animation de groupe et d'entraînement sportif;
- Connaissances sur l'organisation de l'accueil de mineurs;
- Aisance avec les outils informatiques et de communication courants.

Personnelles

- Capacité à travailler en équipe;
- Autonomie, sens de l'organisation;
- Dynamisme et sens du relationnel avec des publics variés : enfants, parents, bénévoles, joueurs adultes...

CONDITIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme suivant DEJEPS Badminton, ou CQP, ou Licence STAPS Entraînement Sportif avec supplément au diplôme « badminton » ou joueur de badminton niveau D minimum;
- L'expérience du milieu associatif est un plus.

CONDITIONS CONTRACTUELLES

- CDD OU CDI à temps partiel, régi par la Convention Collective Nationale du Sport;
- 7 à 10 heures par semaine sur 36 semaines hors coaching et hors stage soit un minimum de 252 heures par an. Les horaires sont ajustés en fonction des créneaux d'entraînement;
- Congés + jours de récupération selon la convention collective;

RÉMUNÉRATION

Salaire suivant expérience

Merci d'envoyer votre dossier de candidature : curriculum vitae, carte professionnelle, copie des diplômes au coordinateur sportif, Thierry Ruez, coordination.sportive@bcs92.fr